



INFORMATIONS DE DEBUT DE SAISON

VIE SPORTIVE REGIONALE 2021/2022

Cordialement

JM SAGET CTS Nantes

Validé en CD du 20/12/21

Comité Régional d'Éscrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

[Le site Officiel du CRE PDL](#) - [CRE PDL sur Facebook](#)

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°1 REGLEMENT REGIONAL DES JEUNES		
	VOTE		PROPO CD 04/10/21	ANNEXE : Charte Régionale
2021/2022	Auteurs : CTS/ETR/ELUS	Nb. pages : 2	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline de Région et/ou FFE

1° ORIENTATIONS PAR CATEGORIES

M5

Eveil et animations avec ou sans arme.

M7 et M9

Découvrir la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

M11/13

S'initier à la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

2° LES FORMULES

2-1 M5/M7

Animations avec ou sans arme.

Le terrain et les armes doivent être adaptés.

Formules par poules ou par équipes et ayant un volume d'assauts pratiquement identique pour tous.

Rencontres/animations sans élimination.

Pas de classement.

2-2 M9/M11/M13 :

Rencontres/ animations/compétitions avec ou sans éliminations organisées en parcours individuel et par équipe.

Comité Régional d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/Comité RégionalEsgrimePaysDeLoire/>



2-2-1 JOURNEES REGIONALES DES JEUNES M9-M11-M13

L'obtention des blasons reste un prérequis à la participation aux animations.
 Son port est obligatoire pour tous les niveaux.

JRJ individuelle:

Pour ces 3 catégories la mixité (garçons-filles) est possible.

Titre et récompense à la première fille et au premier garçon.

La formule sera proposée en fonction des effectifs et des armes mais s'attachera à faire disputer quasiment le même nombre de matches aux tireurs.

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Titre Régional individuel attribué lors de la JRJ individuelle.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE CoReg http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK

Comité Régional d' Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/Comité RégionalEscrimePaysDeLoire/>

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°2 REGLEMENT REGIONAL M15 ET H2028		
	PROPO CD 04/10/21	Revu le 12/12/21	ANNEXE : Charte Régionale	
2021/2022	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Escrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

1° ORIENTATIONS SPORTIVES

M15

Devenir un compétiteur
 S'engager dans la FILIERE H2028
 Participer aux Challenges et épreuves IND/EQ,
 Disputer le Championnat Régional.

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LE COMITE REGIONAL

2-1 EPREUVE DE REGION H2028

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.
 Formule : 1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)
 Si pas de classement régional alors 2 tours de poule, 1er tour de brassage puis classement d'entrée pour le TED sur le second tour.
 Décalage par club en poule.
 Pas de mixité.

2-2 CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.
 La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement.

Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

Mixité possible.

Equipe :

Tour(s) de poules en 12 ou 15 touches avec décalage par club.

TED en 36 (E/F) et 45 (Sb) touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

3° LES SELECTIONS POUR LA FETE DES JEUNES

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer.

Les quotas FFE seront attribués par la Commission sur la base du classement régional actualisé.

3-1 La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

3-2 Pré-requis :

1° Avoir participé au stage terminal Régional PDL pour la constitution sur sélection des équipes M15.

3-3 Fonctionnement :

1° La commission Régionale de sélection se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas mis à sa disposition.

2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée en individuel ou en équipe de Région peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° Refuser une sélection en équipe régionale entraîne automatiquement l'interdiction de participer à l'épreuve individuelle (sélection obtenue sur quota régional).

5° Pour l'individuel la sélection s'effectuera sur la base du classement régional.

6° Pour les équipes, la sélection se fera sur proposition du technicien capitaine de l'équipe.

La commission sélectionnera les membres d'une équipe en fonction de critères objectifs (classements, performances, participation aux stages tireurs...) et /ou de critères subjectifs (plus-value pour le groupe, état de forme du moment...)

7° Les stages ne sont pas sélectifs en dehors du stage terminal visant à la constitution des équipes M15.

4° ENGAGEMENTS

A partir des épreuves de zone H2028, les engagements sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

Epreuves individuelles

Pour établir le classement régional, seront pris en compte les résultats aux épreuves suivantes :
Championnat Régional PDL + les 3 autres meilleurs résultats obtenus en ou hors Région PDL, soit 4 résultats maximum pris en compte.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Chp Régional	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3
--------------	------------	------------	------------

Coefficient: 0,01 par tireur inscrit avec un coefficient plafond fixé à 2.

Pour les compétitions hors Région PDL, les clubs préciseront à resultats@escrime-pdl.org les :

NOM PRENOM CLUB ARME CATEGORIE PLACE EFFECTIF DATE LIEU TYPE

6° HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS	resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE	cts@escrime-pdl.org	
MEDICAL	medical@escrime-pdl.org	cts@escrime-pdl.org	LICENCES	licences@escrime-pdl.org
TRESORIER	tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES	boite_a_idee@escrime-pdl.org	
PRESIDENT	president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE	cra@escrime-pdl.org	
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	etr@escrime-pdl.org	SITE CoReg	http://www.escrime-pdl.net	
SECRETARIAT	secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK		

A NOTER

Les épreuves inscrites au calendrier seront organisées sauf nous sommes contraints de les annuler ou de les modifier. Nous maintiendrons autant que possible à une autre date, ou à la même date et avec des formules adaptées les compétitions "obligatoires". En cas d'annulation d'épreuve ou d'impossibilité à organiser c'est le classement Régional qui sera pris en compte pour effectuer les sélections.

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°3 REGLEMENT REGIONAL M17/M20/U23/SENIORS/VETERANS		
	PROP CD 04/10/21	MODIF bureau et CODIR 06/11/21 Modif 12/12/21 suite à la réunion « classements » et ajustements FFE	ANNEXE : Charte Régionale	
2021/2022	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- **Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.**
 - **Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.**
- **Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.**
 - **Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.**
 - **Les manquements pourront entraîner une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE**

1° ORIENTATIONS M17 / M20 / U23 / SENIORS / VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.
(Challenges, Championnat Régional, ZONE, CN, CHAMP FRA)

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA REGION

2-2° CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne. La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquiescement du droit d'engagement. Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel : Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional actualisé le lundi qui précède l'épreuve.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED). Décalage par club en poule.

Equipe : Tour(s) de poules en 15 touches avec décalage par club. TED en 45 touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

3° LES SELECTIONS AUX CIRCUITS NATIONAUX FERMES

Les quotas FFE sont attribués par les épreuves régionales identifiées (Championnat Régional ou épreuve dédiée).

4° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections.

La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

Pré-requis :

En dehors des sélections individuelles et équipes directes par la FFE il y a des préalables à toute étude de sélection.

1° Pour les équipes DANS LES ARMES A QUOTAS FFE:

Avoir disputé le Championnat Régional ou le cas échéant l'épreuve attributive de quotas dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire.

2° Pour les individuels DANS LES ARMES A QUOTAS FFE :

La sélection s'établira sur la base du classement régional mais aux seules conditions d'être licencié pour la saison en cours et d'avoir disputé, dans la saison concernée, une compétition prise en compte dans le classement national avant l'arrêt des classements régionaux.

Attributions et refus :

1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas FFE.

2° Un tireur en individuel ou un club en équipe potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée à un tireur en individuel ou un club en équipe ~~peut entraîner~~ **entraîne** une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° La commission s'appuiera sur le classement régional.

4° ENGAGEMENTS

Tous les engagements aux Circuits fermés et épreuves sélectives fédérales spécifiques ainsi que les Championnats de France sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

En début de saison les points des Championnats de France N-1 seront retirés.

La formule des épreuves devront être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage) pour intégrer le classement.

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF / HTML et PDF **IMMEDIATEMENT APRES L'EPREUVE** à resultats@escrime-pdl.org

Comité Régional d' Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com>

Les nouveaux tableaux Excel sont disponibles sur le site internet du CoReg.

Les coefficients: 1 pour un CN comme dans le classement national, 0,8 pour un Champ Rég et 0,5 pour un challenge.

Les 5 meilleurs résultats seront comptabilisés pour toutes les armes et catégories à partir de m17.

Le classement sera fait depuis le 1^{er} septembre 2021, puisqu'à la base c'était ce qui était prévu. (Si les compétitions additionnelles avaient été intégrées dans le classement national.)

Ces classements Régionaux seront attributifs des quotas régionaux pour les sélections aux championnats de France dans les armes où cela est nécessaire.

Le Championnat Régional n'est pas obligatoire pour être sélectionné aux championnats de France.

Le classement régional M20 reprendra les circuits nationaux seniors.

Le classement régional servira pour l'organisation des poules des Championnats Régionaux.

La clôture du Classement Régional est à la même date que les engagements (lundi qui précède la compétition).

Le classement Régional sera sous ce format pour les M17-M20-SEN-VET 1-VET 2-VET 3 aux 6 armes.

HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK

A NOTER

Les épreuves inscrites au calendrier seront organisées sauf si nous sommes contraints de les annuler ou de les modifier. Nous maintiendrons autant que possible à une autre date, ou à la même date et avec des formules adaptées les compétitions "obligatoires". En cas d'annulation d'épreuve ou d'impossibilité à organiser c'est le classement Régional qui sera pris en compte pour effectuer les sélections.